



DECISION

LE DIRECTEUR DE L'AGENCE REGIONALE D'EXECUTION DES PROJETS DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT

- Vu le Dahir n° 1-15-83 du 20 Ramadan 1436 (7 juillet 2015) portant promulgation de la loi organique n°111-14 relative aux régions ;
- Vu la délibération n° 02/2016 du conseil de la Région Casablanca-Settat approuvée lors de sa réunion tenue le 7 Mars 2016 ayant pour objet la création de l'Agence Régionale d'Exécution des projets ;
- Vu la décision n° 06/2016 émanant du Président du Conseil de la Région Casablanca-Settat ayant pour objet la création de l'Agence Régionale d'Exécution des projets ;
- Vu l'organigramme de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Casablanca-Settat ;
- Vu la circulaire N° 07/2013 du 29 avril 2013, relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilité au sein des entreprises et établissements publics ;
- Vu la loi cadre du personnel au titre de l'exercice 2022 ;
- Vu les nécessités de service ;

DECIDE

Article premier : L'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Casablanca-Settat recrute un Chef du Département Etudes.

Article 2 : Sont éligibles audit poste, les candidats :

- disposant d'un diplôme (Bac +5) d'une grande école de commerce et de gestion, en économie ou en développement économique ou territorial ou d'une école d'ingénieur.
- ayant une expérience de 5 ans minimum à compter de la date d'obtention du diplôme exigé :
 - Soit dans un cabinet d'études ;
 - Soit dans une administration publique ou un établissement public ou semi-public dans une structure chargée des études.





Compétences requises :

- capacité d'analyse et de synthèse,
- capacité rédactionnelle(en arabe et en français),
- aisance relationnelle,
- capacité à travailler en équipe,
- pro activité et capacité d'anticipation,
- rigueur et sens de l'organisation.

Article 3 : Sous la supervision du Directeur Etudes et Programmation, les principales missions attribuées au poste de Chef du Département Etudes se présentent comme suit :

- Assurer la réalisation des études de faisabilité des projets de développement ;
- Réaliser des études thématiques et sectorielles (études conjoncturelles et statistiques) ;
- Réaliser des études stratégiques pour la mise en place du Programme de Développement Régional (PDR) de la Région (diagnostic, benchmarks et proposition de feuille de route);
- Proposer des stratégies de développement sectoriel ;
- Réaliser les études de faisabilité technico-économique pour la mise en place des projets PDR (BP, VAN, TRI, etc.)
- Rédiger les rapports des études et les présentations de synthèse ;
- Modéliser les outils de prise de décision pour accompagner la région dans l'exercice de ses compétences ;
- Tenir une cellule de veille économique en lien avec les compétences de la Région ;
- Elaborer les cahiers des charges pour lancer les études à mener par des cabinets extérieurs ;
- Réaliser des études d'évaluation permettant de mesurer l'impact des projets et programmes de développement portés par l'AREP ;
- Fournir un appui technique aux collectivités territoriales de la région (communes et provinces) dans la mise en œuvre de leurs projets de développement ;
- Mener à bien les études nécessaires au bon fonctionnement des projets de l'AREP ;
- Permettre aux cadres de la Direction Pôle Gestion de Projets un démarrage optimal de leurs missions ;
- Etablir les différentes situations de reporting faisant ressortir l'état d'avancement des dossiers affectés au département.





Article 4 : Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- Une copie du ou des diplômes ;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Le CV actualisé ;
- Les attestations de travail justifiant l'expérience requise ;
- Un plan d'action et une méthodologie de travail proposés par le candidat(e) pour le poste concerné.

Article 5 : Les candidatures pour le poste de Chef du département Etudes doivent obligatoirement être déposées au niveau du portail <https://www.emploi-public.ma> , au plus tard le 31/05/2022.

Il est à noter que tout dossier incomplet ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté et que seules les candidatures déposées au niveau du portail sus référencé seront traitées.

Casablanca, le 17/05/2022

Mustapha AMRANI
Le Directeur de l'Agence Régionale
d'Exécution des Projets
Région Casablanca - Settat

